



# SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

Association loi 1901

Déclarée à la Préfecture de l'Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947

SIRET : 77518794100031 SIREN : 775187941

Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n° 7104 le 1<sup>er</sup> mars 1950

Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251

Siège social : 10, rue F. Raynaud 36000 CHATEAUROUX site internet : [www.societe-tir-chateauroux.com](http://www.societe-tir-chateauroux.com)

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. LE 05 Juin 2019

Salle de réunion du stand R. PERROCHON. Début de séance : 18H00

.....

**PRESENTS** : Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX, Jean-Paul KIEFFER, Gérard BASTARD, Alain MENET, François GRABOWSKI. : Ophélie CHABENAT, Marcel GODIN, Adélia COSTA,

**ABSENTS EXCUSES** : Christian RETAILLEAU, Dominique GINGAST, Franck AUDONNET, Thierry VINCENT, Didier DUCHEMIN

**ABSENTS** : François MANCHON, Benjamin STEIMES

**INVITES PRESENTS** : Fabrice CAMPAN, Michel LANGLOIS BELLERS Pierre, MOUROUX Patrick, PRINCET Tony, MARTIN Patrick,

**INVITES ABSENTS** : Alexa BERTHON, PORNET Evan, LAVILLONNIERE Christian, CLOAREC Gérard, BUDOR Léo, FLAO Emeric, TUNCAN Olcay, NOWARKOWSKI Chantal, MUSCHIK Laurent, DANJOUX Alain, ZOCCHETTI Christophe

### ORDRE DU JOUR :

- le point sur les finances de l'association,

- le point sur les finances de l'association

- le point sur les licences

- Le point sur nos participations aux divers concours et championnats départementaux et régionaux pour la saison 2018-2019

- le point sur les travaux du pas de tir 10 m et sur le financement

- le point sur la convention avec la police municipale, travaux prévus au pas de tir 25 mètres,

- le point sur les réservations du déjeuner, sur la préparation du concours interne et des lots de la tombola du 22 juin 2019,

- le point sur notre participation au « bénévolat du CNTS »,

- le point sur les diplômes de nos initiateurs et animateurs,

- le point sur le stage arbitre du club,

**- le point sur la prochaine Assemblée Générale (proposition du dimanche 1er septembre 2019),**

**- souhaits du président sur la structuration et l'animation de l'association pour la saison prochaine**

**- question diverses**

**- le point sur les finances de l'association,**

**Au 1<sup>er</sup> juin 2019**

Assoc De Tir De Châteauroux - Titulaire				
Type de compte	N° de compte		En opération	Devise
<u>CCOU</u>	<u>33050693735</u>	-	<u>18 693,46</u>	<u>EUR</u> 
<u>CSL</u>	<u>59000267106</u>	-	<u>63,13</u>	<u>EUR</u> 

De Tir De Châteauroux - Titulaire				
Type de compte	N° de compte		En opération	Devise
<u>LIV A ASS</u>	<u>00079359379</u>	-	<u>29 874,60</u>	<u>EUR</u> 

La trésorière Adélia COSTA fait état ensuite des comptes de résultats au 31 mai 2019 entre les rentrées et les diverses dépenses.

**- le point sur les licences,**

<b>Rappel Répartition de l'effectif</b>
Année Sportive 2017/2018
Effectif : 49 dont 2 « second club »
Jeunes : 5
Adultes Hommes : 40
Adultes Femmes : 4
Progression de 4 %

<b>Répartition de l'effectif</b>
Année Sportive 2018/2019
Effectif : 69 dont 3 « second club »
Jeunes : 11
Adultes Hommes : 53
Adultes Femmes : 5
Progression de 42%

Soit une progression d'une année sur l'autre de plus **42%**. En tenant compte des 8 non renouvellement nous arrivons à **68%**

**- Le point sur nos participations aux divers concours et championnats départementaux et régionaux pour la saison 2018-2019**

**Championnat départemental 10 mètres :**

5 engagements : 3 à la carabine 10 m et 2 au pistolet 10 m

**Championnat régional 10 mètres :**

1 qualifié au pistolet 10 m

**Championnat Départemental 25/50 mètres :**

7 engagements : 5 aux disciplines 25 m et 1 à la carabine 50 m

**Championnat Régional 25/50 mètres**

3 qualifications : 2 aux disciplines 25 m et 1 à la carabine 50 m

**Championnat des Société de tir de l'Indre**

Participations individuelles au pistolet 10 m : 1

Participations individuelles à la carabine 10 m : 2

Participations individuelles aux disciplines 25 m : 12

Participations par équipe aux disciplines 25 m : 2

Participations à la carabine 50 m : 2

Au total 17 participants individuels et formation de 2 équipes (3)

**Challenge BRION**

Au total 21 inscriptions dans 4 disciplines (3 au pistolet 25 m et 1 à la carabine 10 m) avec 4 médailles d'or et 2 médailles de bronze.

C'est la première année depuis fort longtemps que nous n'avons pas autant de participations aux compétitions.

Le travail d'information et de motivation engagés par Jean-Paul BISIAUX pour les disciplines 25 m et Jean-Paul KIEFFER pour les épreuves 10 m commence véritablement à porter ses « fruits ».

**- le point sur les travaux du pas de tir 10 m et sur le financement**

Christian DEVAUX détaille le plan de financement des travaux du stand 10 mètres.

Une dépense en travaux de 98 633.00 €

Des aides financières et prêt pour une somme de 77 500.00 €

Un apport personnel de l'association de 21 133.00 € ramené à 19 423.00 € compte tenu d'une somme de 1 710.00 € déjà versée.

Cet apport de la STC représente environ 65% de notre réserve financière.

Ce pourcentage pourrait être ramené à 53% à condition toutefois que la ligue régionale consente une subvention supplémentaire de 1 500.00 € et que nos mécènes nous suivent à hauteur de 2 300.00 €.

Par ailleurs nous avons été informés que dans les deux ou trois ans qui viennent nous devons nous acquitter de la taxe d'aménagement du territoire pour un montant estimé par l'administration à 7 253.00 €.

Cette charge non prévue va peser considérablement dans nos budgets futurs. Toutefois nous avons déposé une requête auprès de l'administration pour que cette somme soit totalement ou partiellement annulée compte tenu que nous sommes une association d'intérêt public.

Le plan de financement est en pièce jointe à ce rapport.

### **- le point sur la convention avec la police municipale, travaux prévus au pas de tir 25 mètres,**

Après accord avec la municipalité pour la mise à disposition d'une part du pas de tir 25 m et de notre salle de réunion afin que la police municipale puisse s'entraîner et préparer ses stages, nous avons préparé une convention dans ce sens. Avant signature il manque quelques renseignements concernant les armes et les munitions qui seront utilisés.

Après maintes réunions entre les différentes parties prenantes, la municipalité de Châteauroux a acté le principe de réaliser à se charge principalement des travaux de sécurisation de l'espace de tir 25 mètres pour permettre les entraînements des policiers municipaux. Nous avons demandé à la municipalité de préparer avec son service juridique une convention relatant les types de travaux qui seront réalisés, la propriété de ses travaux et notre autorisation de les entreprendre.

Nous avons reçu les réponses. En ce qui concerne les armes se sera le LBD et le pistolet semi-automatique « glock » 9 mm. Les munitions seront des balles blindées (dont le prix est sensiblement inférieur aux autres munitions) d'après notre interlocuteur.

Si vous êtes d'accord avec ces renseignements fournis je fais parvenir avec votre accord la convention à la mairie pour signature.

Accord est donné pour l'envoi de la convention à la municipalité.

Quant à l'autre point notre interlocuteur à la municipalité Monsieur VILLALONGA va se rapprocher du service juridique de la mairie pour l'élaboration de la seconde convention.

Jean-Paul BISIAUX indique que les travaux qui seront réalisés par la municipalité vont en quelque sorte améliorer et sécuriser nos conditions de tir. De plus il ajoute que les 15 policiers municipaux n'auront, en dehors de quelques séances de formation et de remise à niveau, que 2 séances d'entraînement par an (budget réduit) et qu'en conséquence cela ne devrait pas gêner nos entraînements ni nos concours.

### **- le point sur les réservations du déjeuner, sur la préparation du concours interne et des lots de la tombola du 22 juin 2019,**

C'est Dominique GINGAST qui va s'occuper entièrement de l'organisation du repas. Cependant il aura besoin d'être aidé pour la mise en place.

A ce jour nous comptons 54 personnes au repas. En ce qui concerne le besoin évident de tables et chaises supplémentaires, Dominique GINGAST se chargera de trouver des tables et Gérard.

En ce qui concerne la mise en œuvre d'une tombola des lots sont proposés :

Une bouteille de 2 litres de RICARD de la part de François GRABOWSKI,

Deux bouteilles de « pétillants » de la part de Ophélie CHABENAT,

Deux bouteilles de « pétillant » de la part de Gérard BASTARD,

Un nécessaire de pêche à la ligne de la part de Christian DEVAUX

Alain MEMET et Jean-Paul BISIAUX sont en pourparlers avancé avec un vendeur de CAMPING CAR. Il proposerait de mettre à notre disposition un CAMPING CAR pour un week-end. Cela représenterait une valeur d'environ 450.00 €. Ce week-end ferait partie du tirage au sort de la tombola.

D'autres lots sont promis notamment par Christian DEVAUX, Jean-Paul BISIAUX et Marcel GODIN

La question est ensuite posée pour savoir quel sera le tarif d'un ticket de tombola. Après discussion et compte tenu des dépenses liées au repas et aux engagements des concours, il est décidé de mettre l'achat du ticket à 2 €.

Jean-Paul KIEFFER se chargera de préparer les cases numérotées de 1 à 100 acheteurs mettrons leur nom dans la case choisie.

Le tirage au sort de la tombola sera organisé en fin de repas.

Par ailleurs pour l'après midi il est prévu un concours de boules sur le terrain du stand.

Parallèlement nous avons pris la décision de mettre en place un concours interne de tir ouvert à tous les adhérents de l'association avec remise de récompense (médailles aux trois premiers de chacune des catégories d'âges) (voir le programme en annexe). Cette remise des récompenses est prévue le jour de notre repas au moment de l'apéritif. Christian DEVAUX se chargera de préparer l'ensemble des besoins (cartons, feuilles de match, palmarès informatique...).

Christian DEVAUX, Jean-Paul KIEFFER et Gérard BASTARD se chargeront de l'organisation des matches.

### **- le point sur notre participation au « bénévolat du CNTS »,**

Le programme du bénévolat restauration du CNTS pour cette année compte au total 11 sessions qui s'étalent entre le 25 avril et le 13 octobre. Cela concerne des sélections nationales, des championnats de France et des coupes européennes dans diverses disciplines de la FFTir

Actuellement 3 sessions se sont déroulées avec une participation très importante de la société de tir de Châteauroux.

Les trois prochaines sessions vont se dérouler dans le courant du mois de juin.

CDF SKETT OLYMPIQUE du 7 au 9 juin (2 personnes le matin et deux personnes l'après-midi), vendredi, samedi, dimanche,

CDF ARMES ANCIENNES du 11 au 15 juin (5 +5), du lundi au samedi

CDF ARBALETTE du 17 au 22 juin (4+4) du lundi au samedi

Intervention et explications de Jean-Paul BISIAUX au sujet de l'organisation au CNTS du pôle restauration.

A ce jour trois sessions se sont déroulées au CNTS et la participation des membres de la STC a été très importante.

Cette année l'organisation est beaucoup plus brouillonne que l'an passé. Les consignes de la fédération ne sont pas très explicites, les responsables du Comité de tir de l'Indre et notamment Bernard DURANTET et Anne AVIGNON ne peuvent pas être présents comme l'an passé pris par des obligations extérieures (arbitrages, stages...). Bernard DURANTET m'a demandé de prendre en charge sur place la bonne marche du pôle restauration. Je vais, avec votre aide à tous, faire le nécessaire pour faire face aux besoins du pôle restauration. Je crois que nous en tirerons des bénéfices, financier bien sûr et de reconnaissance.

Je demande à Christian de faire parvenir les deux plannings de participation du mois de juin. Merci pour votre aide.

### **- le point sur les diplômes de nos initiateurs et animateurs,**

A ce jour les diplômes de nos deux initiateurs de club à savoir Jean-Paul KIEFFER et Christian DEVAUX ont été renouvelés pour une durée de 4 ans en date du 26 février 2019.

Dans l'attente de la fin des divers championnats régionaux organisés par la FFTir en vue de la validation de leur grade couleur « cible jaune » nos quatre candidats animateurs de club, Ophélie CHABENAT, François MANCHON, Patrice CAMPAN et Franck AUDONNET sont détenteurs de leur grade couleur « cible blanche » depuis le 18 novembre 2018.

Dans quelques semaines ils obtiendront leur diplôme d'animateur de club.

Dans le but d'appliquer le même entraînement en tenant le même discours, j'ai préparé une organisation théorique des entraînements cible blanche et jaune que je vais transmettre aux animateurs. Après nous pourrons initiateurs et animateurs organiser une ou deux réunions pour détailler cette organisation et préparer les fiches d'entraînements qui seront utilisées à la rentrée.

### **- le point sur le stage arbitre du club,**

Le 29 avril dernier j'ai envoyé, sur le conseil de Bernard DURANTET, président du Comité de tir de l'Indre, un message à la ligue de tir de la région centre pour les informer que nous souhaitons présenter 2 ou 3 candidatures pour un stage d'arbitre de club.

Mi-mai j'ai reçu une réponse de Julien BOUTMARD DTR qui stipulait que notre demande était transmise aux personnes responsables des stages de la région et qu'ils nous contacteront.

Aujourd'hui nous n'avons aucune réponse.

### **- le point sur la prochaine Assemblée Générale (proposition du dimanche 1er septembre 2019),**

Compte tenu que nous devons obligatoirement déposer notre demande de subvention de fonctionnement à la municipalité de Châteauroux au plus tard le 15 septembre en joignant l'ensemble des documents comptables (compte de résultats, budget prévisionnel...) la seule date pour l'AG est le 1<sup>er</sup> septembre. Le week-end suivant nous avons des obligations pour l'organisation de notre concours challenge et ensuite nous avons un concours toutes les semaines.

Je vais préparer les documents suivants :

- la demande de subvention de fonctionnement à déposer à la mairie,
- le rapport sportif de l'année,

- le rapport d'activités

- une ébauche de budget prévisionnel que je soumettrai à nos trésoriers qui se chargeront de l'établir ainsi que les comptes de résultats.

- Une ébauche du rapport moral sera préparé par le Président.

Courant aout le ferai parvenir à chacun des adhérents l'invitation et l'ordre du jour de cette Assemblée ainsi que les tarifs des licences de la saison 2019-2020.

A l'occasion de l'assemblée nous pensons pouvoir compter sur la présence du président de ligue, du président du comité départemental, du maire de la ville, du président du conseil départemental et plus largement toutes les personnes extérieures à la Société qui ont apporté une contribution à la réalisation des travaux (mécènes...).

Au début du mois de juillet je ferai parvenir à tous les adhérents de l'association un document de renouvellement de licence imprimé en recto-verso. (Voir document).

### **- Souhais du président sur la structuration et l'animation de l'association pour la saison prochaine**

Jean-Paul BSIAUX donne sa vision de ce que doit devenir la STC pour les années à venir.

Des décisions importantes ont déjà été prises pour structurer d'une part les entraînements et le suivi de l'administration de l'association. Mais il faut poursuivre former des compétiteurs car nous serons jugés aussi sur nos performances sans laisser de part le tir de loisir.

Il faudra également rajeunir notre encadrement administratif et j'insisterai sur la composition du comité de direction pour que celles et ceux qui y participent œuvrent réellement. Cette année Il n'y a pas d'élections j'inviterai quelques adhérents à nous rejoindre pour étoffer l'équipe et que celle-ci soit composée de guerrières et de guerriers !!!

Pour terminer je souhaite bonne chance à nos deux compétiteurs qui vont samedi et dimanche prochain essayer, lors des championnats régionaux 25/50 m, de se qualifier pour les championnats de France.

### **- question diverses**

Intervention de Jean-Paul KIEFFER et de Jean-Paul BISIAUX pour qu'une demande d'aide financière pour financer nos travaux soit déposée directement auprès de la fédération française de tir.

Avant de faire parvenir cette demande, Jean-Paul BISIAUX et/ou Jean-Paul KIEFFER et Christian DEVAUX vont demander l'avis des présidents du Comité et de la ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, le président invite les participants au pot de l'amitié.

Fin de la réunion 20 h.

**Le président**

**Jean-Paul BISIAUX**  
**Christian DEVAUX**

Le Président Jean-Paul BISIAUX



**Le secrétaire**



## ANNEXES

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES TRAVAUX DU STAND 10 METRES EN DATE DU 5 JUIN 2019

#### MONTANT DES

#### TRAVAUX

Maçonnerie, couverture, menuiseries isolantes de sécurité	74 184,00
Electricité, chauffage	16 294,00
Enrobage des sols (salle de tir, couloir), cheminement extérieur, parking	5 510,00
Plans, permis de construire	1 200,00
Extincteurs	445,00
Provision pour achats de matériaux pour travaux de finition (peinture, cuvette de wc surélevée...)	1 000,00

#### TOTAL

**98 633,00**

#### FINANCEMENT

MUNICIPALITE DE CHATEAUROUX	60 000,00
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INDRE	5 000,00
COMITE DE TIR DE L'INDRE (participation de la STC au CNTS)	4 000,00
COMITE DE TIR DE L'INDRE (prêt remboursable sur 4 ans)	4 000,00
LIGUE DE TIR DE LA REGION CENTRE	1 500,00
MECENAT ( Sarl: LORY, Entreprise GUIGNARD, Entreprise JIQUELLE	3 000,00

#### TOTAL

**77 500,00**

Participation de la STC

**21 133,00**

Sur cette participation prévue, les réglemets des plans, permis de construire, et achat de sable ont été réglés soit 1 710,00 €. En conséquence le montant de la participation est ramenée à

**19 423,00**

Par ailleurs sauf exonération nous devons dans les deux ou trois ans qui viennent nous acquiter de la taxe d'aménagement de territoire pour une somme estimée à **7 253,00 €**

Pour compléter notre apport personnel nous attendons, sans certitude, trois mécénats pour un montant total qui équivaldrait à **2 300,00 €** ainsi qu'une possible aide complémentaire de la ligue de **1 500,00 €**  
Si cela s'averait exact notre apport serait réduit à la somme de **15 623,00 €**